

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PUTEAUX
167/177, Avenue JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE CEDEX

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

Dossier n°
Référence : PVE
Rédacteur :

Monsieur,

Suite à votre courrier concernant l'amende ci-dessous :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 011325 FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à : .J2500). AVENUE ;, en date du
2015 à 17h00. par procès verbal n° , dressé par SERVICE , avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) :

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à NANTERRE CEDEX, le 28/07/2015

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

